

Cabinet Bazeilles S.A.R.L.

SARL au capital de 40 399 €
34, Cours de la Somme 33800 Bordeaux

Tél : 05.56.92.01.75 / Mail : sarl.bazeilles@orange.fr

HONORAIRES 2025

TVA 20.00 %

I. VENTES

6.00 % HT soit 7.20 % TTC

Pas de commission inférieure à 3000.00 € HT.

II. HONORAIRES DE LOCATION

Le décret de la loi ALUR ne fixe les honoraires que pour les biens nus ou meublés (décret 2014-8901 du 1^{er} août 2014) soumis aux dispositions de la Loi N°89-462 du 6 juillet 1989.

1/ Part Locataire

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail
 - En zone très tendue 12.00 € / m² TTC
 - **En zone tendue** **10.00 € / m² TTC (Bordeaux)**
 - Hors zones tendue et très tendue 8.00 € / m² TTC
- Établissement de l'état des lieux d'entrée **3.00 € / m² TTC**

2/ Part Propriétaire

Les honoraires facturés au propriétaire ne peuvent être inférieurs à ceux facturés au locataire et seront facturés au minima :

- Honoraire de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail (10.00 € / m² en zone tendue)
- Établissement de l'état des lieux (3.00 € / m²)

III. GESTION

7.00 à 8.00 % HT selon le nombre et le type de lots, soit 8.40 à 9.60 % TTC sur les loyers hors charges encaissés.

Membre Centre de Gestion agréé